



GROUPE DE TRAVAIL ENERGIE

REUNION DU 10 JUILLET 2007

AUDITION DE **MR THIERRY DE BRESSON,**
DIRECTEUR STRATEGIE ENERGIE A ALCAN.

COMPTE RENDU **A. FERRON**

Présents : Addari Pascal (Secafi) ; Bazile Fanny (CEA); Binoche Jennifer (Arcturus France) ; Cambazard Pierre (Consultant); Chabert Georges (GDF) Cruciani Michel ; De Bresson Thierry (Alcan); Ferron André (Confrontations Europe); Fischer Claude (Confrontations Europe); Grégory Andy (Ambassade de Grande Bretagne); de Mereuil Jacques (AREVA); Parée Nicolas (AREVA); Schilling Marie-Ange (Les Entretiens européens) ;

Excusés : Boulasha Djemila; Furedi Laurent ; Grison Pierre; Herzog Philippe ; Lambert de Diesbach Patrice ; de Latour Brigitte ; Ouzounian Gérard.

Ordre du jour :

Le point de vue d'un électro-intensif sur la politique européenne de l'énergie.

Alcan est un des plus gros consommateurs d'électricité du monde. Il produit lui-même la moitié de cette électricité au Canada (hydraulique), en Chine, en Norvège, au Royaume Uni (charbon), **Thierry de Bresson** structure son exposé en trois parties : Informations sur l'OPA sur Alcan; le point de vue sur la libéralisation électrique européenne ; Aluminium et électricité nucléaire.

1- Informations sur l'OPA sur Alcan:

La réunion d'aujourd'hui 10 juillet coïncide avec la journée d'action des syndicats européens d'Alcan contre l'OPA hostile d'Alcoa et la date limite de cette OPA dont Alcoa vient d'annoncer qu'il la prolongeait d'un mois¹. Par ailleurs Alcan publie aujourd'hui une pleine page dans les quotidiens qui donne, sur fond d'un hexagone bleu, l'importance de la présence d'Alcan en France avec 15000 emplois en France, 4 centres de RD et 500 chercheurs...avec le slogan : Chez Alcan tout est lié. Lié à la France.

Or avec l'OPA, « *la plupart des schémas envisageables vont amener à une dé-structuration de cet ensemble industriel* ». Une éventuelle fusion avec Alcoa ne se passerait pas comme

¹ Alcoa a retiré son offre deux jours plus tard refusant de surenchérir sur celle, amicale de Rio Tinto. Le nouvel ensemble Rio Tinto/Alcan aura son siège à Londres, mais moins de 10% de ses opérations en Europe dont près de la moitié par l'actuel Alcan.

celle d'Alcan avec Pechiney qui avait peu impacté la France hormis le siège social² : *«l'ensemble opérationnel Pechiney est demeuré»*. En cas de succès de l'OPA hostile d'Alcoa, le siège de Montréal serait transféré aux Etats-Unis avec peu d'impact sur les opérations au Canada, mais par contre un affaiblissement de l'indépendance des opérations en Europe. En cas d'OPA amicale, le siège quitterait également Montréal mais le Canada renforcerait son poids opérationnel tandis que l'Europe comme dans le cas hostile serait fortement affaiblie. *«Dans les deux cas on assisterait à la vraie mort de Pechiney»*. Sur les trois principaux métiers du « Métal Primaire », « Transformation » et « Emballage » ces deux derniers actuellement dirigés depuis Paris seraient les plus menacés. *«Il n' y a pas de bonnes nouvelles à attendre même pour la RD »*.

Claude Fischer donne des informations sur le Colloque que Confrontations organise pour novembre. Il doit traiter du contrôle des entreprises et des secteurs stratégiques, faut il y inclure le problème posé par Alcan ? **Georges Chabert** pose la question de la politique européenne de « laissez faire » et de la « *mentalité anti-grande entreprise qui règne au Parlement Européen* ». **Fanny Bazile** défend une stratégie de Produits de Base couplée à une stratégie électronucléaire.

Thierry de Bresson : Pour certains l'Europe n'a besoin que d'être le centre d'activités de RD et même de RD de « métiers d'avenir », elle n'a pas besoin d'activités opérationnelles. *«Qu'est ce qui ferait le succès d'une telle stratégie ? Faut il délaissier la RD des Produits de Base sous prétexte que ce ne sont pas des métiers d'avenir et peut on espérer localiser durablement la RD loin des opérations ? »*

L'Europe a tendance à associer maîtrise de l'énergie à abandon des industries consommatrices d'énergie. Est-ce que cela ne relève pas d'un malthusianisme économique ? en tout cas le problème n'est pas suffisamment perçu comme ayant une dimension stratégique. La dimension stratégique de la production d'énergie est assez aisément acceptée mais ce n'est pas le cas du versant consommation d'énergie dont on ne perçoit pas que certains pays en font au contraire un atout stratégique. Le développement des industries de base dans le Moyen Orient ou la Russie repose clairement sur des choix de politique industrielle. Le gaz ou l'hydro-électricité y sont subventionnés pour un développement d'industries de base et on est bien loin de considérations de maîtrise de l'énergie. Les projets de nouveaux investissements dans les industries de base comme l'aluminium sont de plus en plus pilotés non plus par des groupes industriels traditionnels et expérimentés mais par de puissants nouveaux intérêts financiers sans expérience industrielle. Les gigantesques liquidités financières résultant des hausses des prix des matières premières et surtout de l'énergie sont recyclées dans des projets de construction d'usine. Outre le fait que l'Europe perd d'importantes parts de marché dans ces métiers on peut questionner fortement le bilan global du point de vue de l'équilibre de la croissance mondiale au point de vue aussi bien environnemental qu'éthique. *« 88% des projets d'usine d'aluminium brut sont dans les pays non-OCDE, pilotés par des entreprises contrôlées par des pays non-OCDE... l'OCDE laisse échapper le contrôle des métaux. »*

Pour revenir à l'OPA sur Alcan, la question du contrôle de ses industries s'est aussi posée au Canada. Dans un premier temps le gouvernement fédéral conservateur n'a pas voulu bouger mais néanmoins un débat s'est ouvert. Ce débat qui est juste lancé (un peu tardivement) mérite notre attention en Europe. En particulier parce que le Québec a trouvé un moyen original de contrôle avec la « *Convention de Continuité* » signée en décembre 2006 entre le gouvernement provincial et Alcan. Selon cette Convention rendue publique par le gouvernement provincial le 10 mai dernier, Alcan a pris des engagements vis-à-vis du Québec qui s'imposeront à tout repreneur. Il s'agit en particulier du maintien au Québec d'activités et

² Fermeture de l'usine de Lamnezan mais implantation par Alcan sur le site d'une activité Carbone Savoie (société rachetée par Alcan).

de sièges sociaux « opérationnels, financiers et stratégiques importants » en contrepartie de la prolongation de concessions et droits hydro-électriques d'Alcan.

2- Point de vue sur la libéralisation électrique européenne :

Thierry de Bresson évoque le tout récent rapport du Sénat³ abordant la question de la libéralisation de l'électricité européenne pour souligner une « indéfinition » de la notion de « prix de marché ». « *Chacun comprend ce qu'il veut dans le mot marché* » (il fournit de nombreux exemples à l'appui, tirés des auditions de cette mission du Sénat).

Avant les directives européennes les anglais avaient procédé autrement. Ils ont d'abord créé un « Electricity-Pool » comme modèle de formation des prix, puis en 2000 ce système ne donnant pas satisfaction, ils ont envisagé un système de « marché bilatéral » dans lequel seuls les échanges de très court terme (Balancing) sont centralisés, tout le reste étant supposé ressortir de transactions bilatérales. Ce nouveau mode de formation des prix n'a pas réellement été mis en place, du fait d'une contagion⁴ de ce qui s'est passé sur le reste de l'Europe. L'Union Européenne ne s'est jamais préoccupée de « l'instrumentation » à mettre en place pour créer le mécanisme de formation des prix adéquat. « *Définir des règles de formation des prix ? Personne ne s'occupe de cela au niveau de l'Union !* » Même les russes font mieux, ils ont une vraie réflexion même si c'est dans un cadre de capitalisme sauvage et de dé-intégration poussée. Idem au Canada, idem en Afrique du Sud où après une incursion dans un système de trading ils sont revenus au système de l'Acheteur unique. « *Un marché, ça s'organise, sinon des ENRON ou autres arnaqueurs s'engouffrent dans la brèche !* »

Le modèle actuel de formation des prix de gros de l'électricité en Europe est taillé sur mesure pour les opérateurs dominants. Les comptes de RWE, le seul à fournir des informations sur ses comptes suffisamment détaillées pour mettre ce fait en évidence, sont édifiants : alors que le régulateur allemand a imposé une baisse des redevances d'accès aux réseaux depuis 2005, d'un côté la rentabilité de la branche RWE-Netz chute de 21% en 2005 à 17,9% en 2006 puis 14% en 2007, d'un autre côté on laisse s'envoler celle de la branche Production de 28,3% à 39,5% puis 50% ! L'ensemble des producteurs allemands d'électricité fait des marges phénoménales, cela pose un problème par rapport au droit de la concurrence. Cela n'a pas échappé au ministre de l'Economie Mr Glos qui a déposé un projet de loi visant à renforcer les pouvoirs du Bundeskartellamt. Ce projet en débat depuis 9 mois vise à inverser la charge de la preuve : les opérateurs devront justifier leurs prix.

« *Ce qui est appelé marché aujourd'hui se résume à des plate- formes électroniques déconnectées de la réalité* ».

« *Jusqu'à la création d'Exeltium nous n'avons aucune possibilité de discuter des prix* ». Des prix écrans totalement artificiels étaient tout simplement imposés (pass-through). Pour pouvoir discuter sérieusement des prix avec les producteurs il a fallu l'intervention d'un ministre les incitant à s'asseoir autour d'une table avec les électro-intensifs. La mise en place de la solution Exeltium, consortium regroupant une quarantaine d'électro-intensifs, a mis près de 2 ans et nécessité une ingénierie économique-financière complexe, mais elle montre qu'on peut former un prix de l'électricité réel si on laisse la porte ouverte à des négociations contractuelles entre producteurs et gros consommateurs/ fournisseurs.

Le sujet de la formation des prix est esquivé et d'un autre côté le débat sur le niveau des prix (fair price) est pollué par des raisonnements simplistes, soit éventuellement par des producteurs (à la différence du passé d'EDF où tout était clair) soit par les partisans aveugles des prix élevés.

³ Rapport de la mission commune d'information sur la sécurité d'approvisionnement électrique de la France et les moyens de la préserver. Annexe PV séance 27 juin 2007.

⁴ Contagion favorisée par les rachats de deux grands électriciens anglais par EON et RWE.

L'existence de facteurs de hausse de prix ne doit pas occulter la question du modèle de marché. **Thierry de Bresson** offre de reparler de ce vaste sujet lors du Colloque de février. Il mentionne juste qu'il est totalement abusif d'établir le moindre parallèle entre ce qui a été mis en place par les électriciens européens et le modèle dit de « Marchés de Futures » (Bourse de métaux ou de pétrole).

Thierry de Bresson évoque rapidement deux schémas alternatifs qui devraient se substituer au mode de formation des prix actuel en Europe : le système de « l'Acheteur Unique » ou le « Marché de Contrats ».

L'Acheteur Unique est utilisé au Québec, en Colombie Britannique et maintenant en Afrique du Sud. Au Québec où 90% de l'électricité est d'origine hydraulique, on considère que les grands barrages relèvent du patrimoine national et que l'électricité qu'ils produisent doit être mise à disposition de tous à un « *tarif patrimonial* ». Par contre pour les nouvelles capacités thermiques ou autres hors de ce périmètre, il est fait appel à des investissements privés par des appels d'offres.

Le Marché de Contrats suppose de séparer les métiers de la production et de la fourniture de façon à ce que chaque fournisseur négocie avec les différents producteurs, l'idée est de « *dé-intégrer pour contractualiser* ».

Questions-Réponses-Débat :

André Ferron : Le Paquet Energie ne traite pas de la question de la formation des prix sinon pour dire que tout va bien. Le Parlement a du mal aussi à s'en saisir. C'est pourtant une question clef quand on prétend faire un marché. L'intérêt des grands consommateurs a été de porter cette question, sinon il n'y avait aucun débat, mais il reste encore beaucoup à faire. Il existe une deuxième entrée pour ce débat : la contradiction entre marché unique et choix nationaux des énergies. Un marché unique conduit à un prix unique, mais le choix national des énergies interdit la libre concurrence dans la production puisque telle ou telle production peut être interdite dans tel ou tel pays. Là où les producteurs pourront produire au coût le plus bas, par exemple le nucléaire, le prix sera quand même aligné sur les coûts des pays où il est interdit ou sur celui du charbon polonais. Il y aura un prix unique mais aligné sur les coûts les plus élevés⁵. Le vrai marché à concurrence libre voudrait au contraire que les producteurs investissent dans les productions les moins chères à l'échelle de tout le marché pour continuer d'exister dans la concurrence. Mais c'est politiquement impossible : on ne pourra jamais contraindre la Pologne à abandonner son charbon ou l'Autriche à investir dans le nucléaire. Le mieux serait de reconnaître tout de suite ce problème et à imaginer une formation des prix ad'hoc, une segmentation par énergies, « verte », « fossile », « atomique » ? ou alors admettre qu'un marché unique est impossible et qu'il faut faire des marchés régionaux entre pays verts, fossiles et atomiques.

Thierry de Bresson : Les politiques, mais aussi bien au-delà, ont un vrai problème pour s'attaquer à la question de la formation des prix. Il y a beaucoup d'ignorance sur ce sujet comme sur tous les sujets qui touchent à la finance, au rôle des marchés financiers, et cette ignorance fait que l'on tombe souvent dans le panneau. A cela s'ajoute l'obsession de la Commission pour le Trading. Elle constate une unification des prix, mais ce sont les mêmes traders !

⁵ Ou alors il faudrait concentrer toute la production la moins chère nécessaire au marché unique dans quelques pays qui l'acceptent.

Cependant il y a de nouvelles perspectives à cet égard. Le travail de la mission d'information du Sénat a permis de progresser au moins sur la prise de conscience du problème⁶. On peut aussi placer quelque espoir dans la loi allemande qui va obliger à justifier les marges trop élevées. A noter aussi que le groupe de travail Medef-Energie (avec l'aide du Boston Consulting Group) commence à comprendre l'intérêt d'un Marché des Contrats mais on n'y arrive absolument pas au niveau européen dans Business-Europe.

Jennifer Binoche demande pourquoi Exeltium plutôt que la solution finlandaise.

Thierry de Bresson: Il n'y a pas de différence fondamentale entre Exeltium et la solution finlandaise mais une histoire différente⁷. On attend les avis européens là-dessus, la Commission est crispée sur les contrats à long terme, confondant des situations différentes et voulant faire le bien des consommateurs à leur place. C'est quand même un comble qu'il faille une loi pour passer un contrat entre fournisseur et consommateur.

A l'ouverture du marché on a pu négocier normalement avec EDF sur un contrat de 5 ans indexé correctement, alors que le tarif vert précédent était encore en vigueur, mais c'est fini depuis 2003, pour pouvoir reprendre de vraies négociations il a fallu l'intervention des pouvoirs publics.

3- Aluminium et électricité nucléaire :

Pechiney lui même était autrefois un groupe qui mariait l'aluminium et l'uranium⁸.

La production mondiale d'aluminium demande une énergie électrique égale à deux fois la consommation annuelle de l'Italie et l'accroissement annuel (+12%) demande l'équivalent de la consommation suisse. L'aluminium c'est de l'énergie convertie, historiquement de la « houille blanche » (hydro-électricité) maintenant de plus en plus de la houille noire. On voit la dégradation du mix mondial avec le boom charbonnier : 80% des nouvelles capacités en projet sont alimentées par des centrales électriques au charbon !

Cette industrie ne peut pas faire l'impasse d'une réflexion sur le nucléaire surtout si l'on considère qu'il n'y a pas de meilleure adéquation possible entre une source nucléaire produisant en base toute l'année avec un usage en « super base » des unités d'électrolyse.

Thierry de Bresson rappelle que dans les années 70 l'implantation d'usines d'aluminium et de matières premières en Europe a été directement liée aux programmes nucléaires de l'époque. Le fait qu'aujourd'hui le prix de l'électricité ne reflète plus l'économie du nucléaire est directement responsable du déclin de cette industrie. Alcan vient de vendre son usine hollandaise dont la production d'aluminium était liée à la centrale nucléaire hollandaise. L'usine allemande de Stadte a fermé avec la centrale nucléaire. Idem au Royaume Uni. A contrario la Finlande qui défend sa production papetière investit dans le nucléaire.

Le débat sur le changement climatique doit impérativement poser en de nouveaux termes la question de la localisation des industries de base.

La France devrait jouer un rôle moteur dans cette réflexion et devrait probablement être amenée à se concevoir comme un pôle pour les industries intensives en énergie. Ce sujet est d'importance, à l'aspect énergétique s'ajoute des aspects logistiques et ceux du traitement des déchets et dans le cas des métaux du recyclage. Il est regrettable qu'il n'existe aucun Forum, pas plus dans l'Union que dans le monde pour traiter cette question de localisation.

⁶ La décision prise par le Conseil de la Concurrence en France s'inscrit également dans une progression de l'analyse sur ce sujet.

⁷ EON vient de faire aux métallurgistes finlandais une proposition de consortium qui pourrait davantage que le modèle TVO servir de modèle dans d'autres pays européens.

⁸ Les anciennes activités Uranium sont actuellement chez Areva.

Fanny Bazile informe du projet de Plate- Forme Technologique « Nucléaire et électro-intensifs » qui va tout à fait dans ce sens et qui sera présenté le 21 septembre à Bruxelles.

Prochaines réunions :

18 ou 19 Septembre sur la politique européenne de réduction des émissions de Gaz à effet de Serre avec Jean Yves Caneill.

Octobre : directive Sources d'Energie Renouvelables.